

Conditions générales de location – Château de la Rosemontoise

1. Objet

Les présentes conditions générales définissent les règles applicables à toute location du Château de la Rosemontoise pour mariages, séminaires et autres événements privés ou professionnels.

2. Réservation et paiement

- La réservation devient ferme après signature du contrat et versement d'un acompte de 30 %.
- Le solde doit être réglé au plus tard un mois avant l'événement.
- Une caution de 4 000 € est exigée et restituée après l'événement, déduction faite des éventuelles dégradations ou frais supplémentaires.

3. Annulation

- Plus de 12 mois avant la date : remboursement total de l'acompte.
- Entre 12 et 6 mois : remboursement de 50 % de l'acompte.
- Moins de 6 mois : aucun remboursement.

4. Durée et horaires

- Formule Élégance : musique jusqu'à 02h00, fin de soirée à 03h00.
- Formule Nature/Prestige : musique jusqu'à 05h00, fin de soirée à 06h00.
- 30 minutes après la fin prévue, aucune personne extérieure ne doit se trouver sur le domaine.

5. Capacité et stationnement

- Capacité maximale : 85 personnes avec piste de danse / 110 sans piste.
- Stationnement limité à 35 véhicules. Au-delà, location du terrain voisin obligatoire.

6. Espaces accessibles

- Inclus : rez-de-chaussée, parc, forêt (hors tempête), aire de jeux, parking.
- Exclus : étages supérieurs, gîte, chambres d'hôtes (sauf option), écuries.

7. Prestataires et traiteurs

- Les prestataires doivent être validés par le Château.
- La cuisine est réservée aux traiteurs agréés, avec obligation de nettoyage.

8. Sécurité et règlement intérieur

- Feux d'artifice, bougies, lanternes et tout feu ouvert sont strictement interdits.
- Barbecue, méchoui ou feu ouvert peuvent être autorisés, à condition d'être réalisés par un professionnel qualifié et après autorisation écrite du Château.

- Décorations uniquement ignifugées et non permanentes.
- Interdiction de fumer ou vapoter à l'intérieur.
- Respect des consignes de sécurité et du règlement intérieur affiché.

9. Nuisances sonores

- Musique amplifiée en extérieur interdite sauf dérogation.
- Après 22h00 : volume limité à 90 dB, portes et fenêtres fermées.

10. Hébergements et animaux

- Chambres, mini-camping et gîte disponibles en option.
- Interdiction d'ajouter des couchages supplémentaires.
- Animaux non autorisés.

11. Propreté et état des lieux

- Les lieux doivent être rendus propres (balayage, déchets, mégots).
- En cas de non-conformité, nettoyage facturé et déduit de la caution.

12. Assurance et responsabilité

- Le locataire doit fournir une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'événement.
- Le Château décline toute responsabilité en cas de vol ou dommages aux biens personnels.

13. Litiges

- Les présentes conditions sont régies par le droit français.
- Tout litige sera soumis au Tribunal Judiciaire compétent du ressort du siège du Bailleur.

Ces conditions générales sont consultables sur le site internet du Château et s'appliquent à toute réservation. Le contrat de location et le règlement intérieur détaillent les modalités spécifiques et doivent être signés par les locataires.